



Facteurs de rétention des migrants internationaux au Mali : Cas des régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso

Chaka Fofana

Hamidou Koné

Institut de Formation et de recherche démographiques (IFORD),
Yaoundé, Cameroun

Doi: 10.19044/esipreprint.2.2026.p161

Approved: 08 February 2026

Copyright 2026 Author(s)

Posted: 10 February 2026

Under Creative Commons CC-BY 4.0

OPEN ACCESS

Cite As:

Fofana, C. & Koné, H. (2026). *Facteurs de rétention des migrants internationaux au Mali : Cas des régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso*. ESI Preprints.

<https://doi.org/10.19044/esipreprint.2.2026.p161>

Résumé

Depuis 2012, le Mali fait face à une crise sécuritaire qui affecte presque toutes ses régions. Malgré cette condition défavorable, le pays continue d'attirer des migrants internationaux. L'hypothèse de base de cet article est fondée sur la théorie d'attraction-répulsion et s'énonce comme suit : les caractéristiques socioéconomiques et culturelles des migrants et celles des régions de résidences sont des facteurs de rétention migratoire.

Alors il est question d'identifier les facteurs de rétention et de les hiérarchiser. Pour ce faire, nous avons utilisé les données de l'enquête sur la présence des migrants au Mali. Cette enquête s'est réalisée dans les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso en décembre 2022 par l'Institut National de la Statistique et l'équipe DTM de l'OIM Mali. Par ailleurs, une analyse descriptive (AFCM) est utilisée pour décrire le profil des migrants selon leur rétention ou non au Mali et une analyse explicative (régression logistique binomiale) pour identifier et hiérarchiser les facteurs de rétention.

L'on pourrait de prime abord penser que la crise socio-politique qui secoue le Mali depuis plus de dix ans pousserait les migrants à ne pas durer dans leur lieu de résidence au Mali et qu'ils seraient même tentés de quitter le pays. Force est de constater qu'une forte proportion de ces migrants souhaitent rester encore plus longtemps au Mali. En effet, sur les 15 variables explicatives, douze (12) sont liées à la variable dépendante (rétention migratoire) au niveau descriptif et neuf (9) sont significatives au

niveau explicatif. Ces neuf (9) facteurs explicatifs de la rétention des migrants internationaux au Mali sont : la région d'accueil, le niveau d'instruction, la durée de séjour, le lieu de départ, la raison de quitter le pays d'origine, la situation professionnelle actuelle, la possession d'un document d'identification, la violence au lieu de résidence et le fait de se sentir en sécurité dans son lieu de résidence. Il ressort de l'analyse que la région d'accueil contribue à près de 50% dans l'explication de la rétention des migrants, suivie de la durée de résidence (9,05%) et du lieu de départ de la migration (6,47%).

Au regard des résultats, notre hypothèse est confirmée dans le contexte malien. Toutefois, nous recommandons à l'Institut National de la Statistique et à l'OIM, les deux institutions responsables de l'enquête sur la présence des migrants au Mali, de prendre en compte dans les prochaines enquêtes de terrain, des variables contextuelles (c'est-à-dire celles communautaires) qui permettront de faire une analyse multiniveau afin de mieux cerner leur mécanisme d'action sur la rétention migratoire. La forte contribution des variables région d'accueil et lieu de départ nous conforte dans notre vision des choses.

Mots clés : Migration internationale, rétention, Mali, facteurs, profil

International Migrants Retention's Factors in Mali: The Kayes, Koulikoro and Sikasso Regions Case

*Chaka Fofana
Hamidou Koné*

Institut de Formation et de recherche démographiques (IFORD),
Yaoundé, Cameroun

Abstract

Since 2012, Mali has been facing a security crisis affecting almost all its regions. Despite this unfavorable condition, the country continues to attract international migrants. The basic hypothesis of this article is based on the attraction-repulsion theory and states the following: the socioeconomic and cultural characteristics of migrants and those of the regions of residence are factors of migratory retention. Therefore, the aim is to identify and prioritize the retention factors.

To do this, we used data from the survey on the presence of migrants in Mali. This survey was conducted in the regions of Kayes, Koulikoro, and Sikasso in December 2022 by the National Institute of Statistics and the DTM team of IOM Mali. Furthermore, a descriptive analysis (MCA) was

used to describe the profile of migrants based on their retention or non-retention in Mali, and an explanatory analysis (binomial logistic regression) to identify and prioritize the retention factors.

At first glance, one might think that the sociopolitical crisis shaking Mali for more than ten years would push migrants not to stay long in their place of residence in Mali and even tempt them to leave the country. However, it is clear that a large proportion of these migrants wish to stay even longer in Mali. Indeed, of the 15 explanatory variables, twelve (12) are related to the dependent variable (migratory retention) at the descriptive level, and nine (9) are significant at the explanatory level.

These nine (9) explanatory factors for the retention of international migrants in Mali are: the host region, level of education, length of stay, place of departure, reason for leaving the country of origin, current employment status, possession of an identification document, violence in the place of residence, and feeling safe in the place of residence. The analysis shows that the host region accounts for nearly 50% of the explanation of migrant retention, followed by length of residence (9.05%) and place of migration departure (6.47%).

In light of the results, our hypothesis is confirmed in the Malian context. However, we recommend that the National Institute of Statistics and IOM, the two institutions responsible for the survey on the presence of migrants in Mali, take into account contextual variables (that is, community-related variables) in future field surveys to allow for a multilevel analysis to better understand their mechanism of action on migratory retention. The strong contribution of the host region and place of departure variables reinforces our perspective.

Keywords: International migration, retention, Mali, factors, profile

Introduction

La Loi de 2004 portant sur les conditions d'entrée, de séjour et d'établissement des étrangers au Mali et son décret d'application de 2005, reflètent la volonté du Mali de faciliter l'intégration africaine par la libre circulation des personnes et des biens (Diakité, N., 2017). Cette flexibilité a facilité l'ouverture du pays aux migrations en provenance de plusieurs pays. Selon les Nations Unies, en 2019 le nombre de migrants internationaux vivant au Mali était de 468 230 et de 485 000 en 2020. Ces migrants sont majoritairement ressortissants de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Selon l'OIM-Mali (2022), 88% des migrants enquêtés ont indiqué avoir choisi le Mali comme pays de destination finale et 70% ont l'intention d'y rester au cours des douze prochains mois. Les raisons de choix du Mali évoquées par les migrants sont essentiellement l'accès à l'emploi (82%) et le commerce

(9%). Les principales branches d'activités exercées par les migrants sont essentiellement l'exploitation minière (74%) et le commerce (12%).

Il ressort de ces constats, la question de recherche suivante : « quels sont les facteurs explicatifs de rétention des migrants internationaux au Mali ? ».

L'hypothèse de base est que les caractéristiques socioéconomiques et culturelles des migrants et celles des régions de résidences sont des facteurs de rétention migratoire.

L'objectif général de cette étude est de contribuer à une meilleure connaissance des facteurs explicatifs de la rétention des migrants internationaux au Mali. Plus spécifiquement, il s'agira de faire ressortir d'une part les différentiels de rétention selon les caractéristiques socioéconomiques et démographiques des migrants et d'autre part d'identifier et de hiérarchiser les variables sociales, économiques et démographiques explicatives de la rétention des migrants internationaux au Mali.

Le présent article est structuré comme suit :

- la méthodologie (données et méthodes) ;
- la théorie explicative de référence ;
- les résultats descriptifs ;
- et les résultats explicatifs ;
- Conclusion.

Donnees et Methodes

Les données proviennent de l'enquête sur la présence des migrants dans les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso (Mali) réalisée par l'Institut national de la statistique avec l'équipe DTM¹ de l'OIM-Mali² en 2022. La population enquêtée est constituée des migrants économiques âgés de 18 ans et plus nés à l'étranger et résidant au Mali et exerçant une activité économique. Les analyses statistiques descriptives (tableaux croisés et tests de chi2, ainsi l'analyse factorielle des correspondances multiples) et explicatives (régression logistique binomiale) seront utilisées pour caractériser les migrants mais aussi pour expliquer leur propension à rester au Mali.

La variable dépendante « *Rétention migratoire* » est le fait pour un migrant international résidant au Mali de ne pas vouloir quitter ce pays dans les 12 prochains mois. Cette variable sera créée à partir de deux questions suivantes :

¹ DTM : Displacement Tracking Matrix / Matrice de Suivi des Déplacements

² OIM : Organisation Internationale pour les Migrations.

- *Envisagez-vous de quitter cette localité définitivement dans les douze (12) prochains mois ?*
- *Si oui, envisagez-vous de retourner dans votre pays de résidence habituelle ou ailleurs ?*

Elle prendra la valeur 1 si le migrant veut rester au Mali et la valeur 0 sinon.

Revue de la Litterature

Plusieurs théories expliquent la migration internationale de façon globale. Dans le cadre de notre étude sur les facteurs de rétention des migrants au Mali, nous allons nous limiter à la présentation de la théorie d'attraction-répulsion (pull-push).

Théorie de l'attraction-répulsion

Développée au cours des années 1966 par Lee, cette théorie explique les causes de la migration comme l'ensemble des facteurs positifs (attractifs) du lieu d'accueil (opportunités de d'emplois, potentialités économiques) et des facteurs négatifs (répulsifs) du lieu de d'origine (conflits et instabilité politique, conditions économiques défavorables, catastrophes naturelles) (Lee, 1966; Lututala, 2007). De plus, Lee ajoute d'autres facteurs tels que les contacts personnels et les sources d'information existant dans le lieu de destination qui jouent un grand rôle dans le processus migratoire.

Par ailleurs, ils existent d'autres facteurs intermédiaires c'est-à-dire des obstacles qui empêchent les migrants de poursuivre leur cheminement migratoire (Lee, 1966). Selon Simmons et al. (1978), la cause de la migration internationale africaine est le fait de la faible productivité agricole et des stratégies de politique générale de développement mises en œuvre dans les pays du continent.

Analyse Descriptive

Les résultats descriptifs sont consignés dans le tableau n^o1 ci-dessous. Il ressort de ce tableau que, quelle que soit la région d'accueil, la proportion des immigrants désirant rester au Mali est très élevée. Au seuil de signification de 1%, cette proportion est de 73,6% à Kayes, 90,5% à Koulikoro et 92,7% à Sikasso. Cette dernière région semble être celle qui retient le plus les migrants internationaux. Par rapport aux variables statut matrimonial et rétention migratoire, nous constatons une association significative au seuil de 5%. Ainsi, il ressort du résultat que les migrants en union ont plus de propension à rester au Mali dans les 12 prochains mois (89,68%) que les migrants célibataires (86,74%).

Par ailleurs, l'analyse ne révèle pas de lien significatif entre le sexe et la rétention migratoire. Autrement dit, le fait d'être un homme ou une femme ne semble pas avoir d'impact sur la volonté de rester au Mali pour les 12

mois à venir. La rétention migratoire et le groupe d'âges des migrants sont significativement associés au seuil de 10% ; en effet, il y a une légère différence entre les migrants jeunes et les migrants plus âgés. Parmi les migrants de 18 à 24 ans, 86,9% ont l'intention de rester dans les 12 prochains mois, tandis que parmi les migrants de 25 ans et plus, ce taux est de 89,0%.

Il ressort des analyses que les migrants ayant un niveau d'instruction faible (aucun niveau ou primaire) ont tendance à vouloir rester plus longtemps au Mali que les migrants ayant un niveau d'instruction élevé (secondaire ou supérieur). En effet, au seuil de 1%, le taux de rétention est de 89,5% pour les migrants sans niveau, et de 90,1% pour ceux de niveau primaire contre seulement 81,4% pour les migrants de niveau d'instruction « secondaire et plus ». En ce qui concerne le lieu de départ, l'analyse montre qu'au seuil de 1%, les migrants qui viennent de Guinée Conakry ont une propension de 91,62% à vouloir rester au Mali, suivi du Burkina Faso (88,57%), du Nigéria (84,85%) et des autres pays d'Afrique (81,31%).

Le résultat de l'analyse des données montre que la durée de séjour au Mali semble liée à la rétention migratoire au seuil de 1% ; en effet les résultats du test de chi2 montrent que, plus les migrants séjournent longtemps au Mali, plus ils expriment l'intention de rester encore dans le pays durant les 12 prochains mois. Parmi les migrants interrogés, ceux qui résident au Mali depuis plus de 12 mois sont relativement plus nombreux à vouloir y rester encore dans les 12 mois à venir (91,05%) que ceux qui y résident depuis 6 mois à moins de 12 mois (86,9%). En revanche, les migrants qui sont arrivés au Mali il y a moins de 6 mois sont les moins enclins à s'y projeter à long terme (seulement 84,9% d'entre eux souhaitent rester encore au Mali pour les 12 mois à venir).

Cependant, on remarque que « le choix du Mali comme destination finale » n'influence pas l'intention future de rester au Mali. Ce qui montre que les migrants qui n'avaient pas le Mali comme destination finale ont le même désir de rester au Mali que ceux qui l'avaient comme destination finale.

Parallèlement, les raisons qui poussent les migrants de quitter leur pays d'origine semble être pertinentes pour leur rétention au Mali. L'association des deux variables est significative au seuil de 1%. En effet, il ressort du résultat que les migrants ayant quitté leur pays pour cause de recherche d'emploi ou pour exercer dans le commerce ou les affaires ont quasiment la même propension (87%) à vouloir rester au Mali alors que ceux ayant eu d'autres raisons de quitter leur pays d'origine ont une propension très élevée (94,7%) de vouloir rester au Mali dans les 12 prochains.

Nous constatons, en ce qui concerne « la variable situation professionnelle actuelle », au seuil de 5%, que les migrants occupant des postes de responsabilité comme « Patron (e)/Employeur (se) » sont

relativement plus nombreux (94,5%) à vouloir rester plus longtemps au Mali que ceux qui sont employés (87,2%) ou d'autres catégories socioprofessionnelles (85,6%).

Nous ne constatons pas de différence significative en matière de rétention migratoire entre les migrants ayant des connaissances au Mali et ceux qui n'en ont pas. En effet, 87% de chacune de ces deux catégories de migrants internationaux ambitionnent de rester au Mali au cours des 12 prochains mois. Au contraire, nous remarquons au seuil de 5% que les migrants ayant connus une violence désirent rester au Mali (92,36%) plus que leurs confrères qui n'ont pas connu de violence (87,48%).

La relation entre la rétention migratoire et la qualité de la « relation entre le migrant et sa communauté d'accueil » semble significative au seuil de 5% ; en effet, les migrants internationaux qui ont une bonne relation présentent une plus forte proportion de rétention migratoire (88,9%) que ceux ayant une relation qualifiée d'acceptable (85,9%). En ce qui concerne la variable « se sentir en sécurité », nous constatons au seuil de 10% que les migrants internationaux qui ne se sentent pas en sécurité, sont en plus grande proportion (92,36%) à vouloir rester que ceux qui se sentent en sécurité (87,48%).

Tableau 1 : Répartition des migrants internationaux au Mali selon leur rétention migratoire et les caractéristiques socioéconomiques et démographiques (2022)

Variables	Rétention Migratoire	
Région d'accueil	%	Effectif
Kayes	73,62	633
Koulakoro	90,50	1295
Sikasso	92,72	1222
Pearson chi2(2) = 157,0538 Pr = 0.000***		
Situation Matrimoniale		
Célibataires	86,74	1832
En union	89,68	1318
Pearson chi2(2) = 6,28 Pr = 0,0122**		
Groupe d'âge		
18-24 ans	86,87	1508
25 ans et plus	88,98	1642
Pearson chi2(2) = 3,30 Pr = 0.0694*		
Sexe		
Homme	87,66	2504
Femme	89,16	646
Pearson chi2(2) = 1,10 Pr = 0,2947 ^(ns)		
Niveau d'instruction		
Aucun	89,50	1685
Primaire	90,11	809
Secondaire et plus	81,40	656
Pearson chi2(2) = 33,94 Pr = 0,0000***		
Lieu de départ		

Variables	Rétention Migratoire	
Burkina Faso	88,57	2239
Guinée Conakry	91,62	346
Nigéria	84,95	319
Autres Afrique	81,30	246
Pearson chi2(2) = 18,19	Pr = 0,0004***	
Durée de Séjour		
Moins de 6 mois	84,93	1042
Entre 6 à 12 mois	86,89	801
Plus de 12 mois	91,05	1307
Pearson chi2(2) = 21,66	Pr = 0,0000***	
Destination finale Mali		
Non	88,56	271
Oui	87,91	2879
Pearson chi2(2) = 0,10	Pr = 0,7538(ns)	
Raison de quitter le Pays		
Recherche de l'emploi	87,14	2402
Commerce/Affaire	87,32	410
Autres raisons	94,67	338
Pearson chi2(2) = 16,10	Pr = 0,0003(***)	
Situation professionnelle actuelle		
Patron (e)/Employeur (se)	94,53	201
Employé(e)	87,20	1227
Travailleur indépendant	88,21	1416
Autres	85,62	306
Pearson Chi2 = 10,52	Pr = 0,0147**	
Connaissance d'une Personne au lieu d'accueil		
Non	88,16	794
Oui	87,90	2356
Pearson Chi2 = 0,04	Pr= 0,8468(ns)	
Possession d'un document d'identification		
Non	88,39	2747
Oui	85,11	403
Pearson Chi2 = 3,56	Pr = 0,0591*	
Connaissance d'une violence		
Non	87,48	2836
Oui	92,36	314
Pearson Chi2 = 6,35	Pr = 0,0118**	
Relation avec la communauté d'accueil		
Bonne	88,91	2155
Acceptable	85,93	995
Pearson Chi2 = 5,71	Pr = 0,0169**	
Se sentir en Sécurité		
Non	90,93	364
Oui	87,58	2786
Pearson Chi2 = 3,42	Pr = 0,0644*	
Total	87,97	3150

Profil des Migrants Internationaux Resident au Mali

Profil des migrants qui ont l'intention de rester au Mali dans les 12 prochains :

Les migrants qui ont l'intention de rester au Mali dans les 12 prochains mois résident dans ce pays depuis plus de 12 mois et sont principalement dans la région de Koulikoro (cf. figure 1). Ces migrants en grande partie sont des hommes, âgés de 25 ans et plus, tous en union et sont essentiellement de nationalité Burkinabè ou Guinéenne et ont quitté leur pays à la recherche d'opportunité ou pour faire du commerce ou des affaires. Ils travaillent généralement à leurs propres comptes.

Profil des migrants qui n'ont pas l'intention de rester au Mali dans les 12 prochains mois :

Les migrants qui n'ont pas l'intention de rester au Mali dans les 12 prochains mois sont en général des femmes ayant une durée de résidence comprise entre 6 et 12 mois. Ils résident majoritairement dans la région de Kayes et sont en grande partie des célibataires âgés de 18 à 24 ans. Ils n'ont généralement aucune pièce d'identité et sont en grande partie des employés.

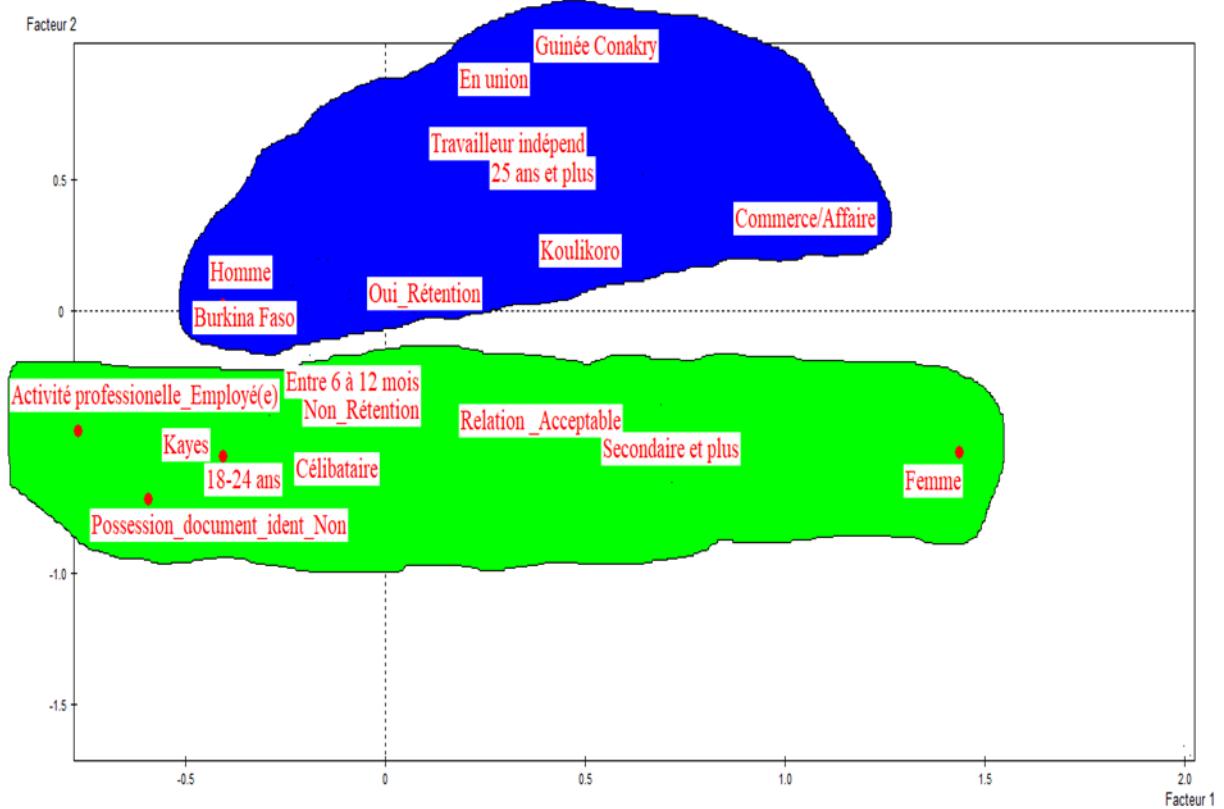


Figure 1 : Profil des migrants internationaux résidant au Mali

Interpretation et Discussion des Resultats Explicatifs

Les migrants internationaux résidant dans la région de Kayes ont, au seuil de 1%, 68% moins de chance de rester au Mali au cours des 12 prochains mois que leurs homologues de Koulikoro. Ceux résidant dans la région de Sikasso ont également au seuil de 1%, 88% plus de chance de rester au Mali que ceux résidant à Koulikoro. La région de Sikasso (comme cela apparaissait déjà dans les résultats descriptifs) se présente comme ayant le plus grand pouvoir de rétention sur les migrants internationaux. Sikasso est une région assez arrosée et possède un climat assez doux par rapport aux deux autres régions ; ceci pourrait être l'une des raisons fondamentales du fort attrait de cette région sur les migrants internationaux. Mais il est possible que le fait que Sikasso se situe au sud du pays à une bonne distance des zones d'insécurité soit également un facteur de rétention des migrants.

La situation matrimoniale, le sexe et l'âge du migrant ne semblent pas avoir d'effet significatif sur la rétention des migrants au Mali. Autrement dit, les migrants de sexe masculin et ceux de sexe féminin n'ont pas de choix significatif différentiel en matière de rétention migratoire ; il en est de même des migrants célibataires et ceux en union y compris les jeunes migrants (ceux du groupe d'âge 18-24 ans) et ceux plus âgés (25 ans et plus).

Concernant le niveau d'instruction, il apparaît selon les résultats des analyses que les migrants internationaux ayant le niveau d'instruction le plus élevé (secondaire et plus) ont, au seuil de 5%, 32% moins de chance de rester au Mali dans les 12 mois à venir que ceux n'ayant aucun niveau ou même de niveau primaire. Les migrants ayant un bon niveau d'instruction possède de bonne qualité de formation leur permettant de rêver à des opportunités meilleures se trouvant dans d'autres pays comme l'affirme Lee (1966). Ils se laissent alors attirer par des possibilités existantes ailleurs dont ils sont au courant tandis que les migrants analphabètes ou de niveau primaire n'ont pas de qualification professionnelle suffisante pour espérer avoir de meilleures opportunités d'insertion profession dans d'autres pays. Étant déjà insérés au Mali, ils n'escomptent plus quitter ce pays qui leur assure déjà un emploi leur permettant de vivre.

Par ailleurs, il ressort de l'analyse que le lieu de départ a un effet significatif au seuil de 5% sur la rétention des migrants. En fait, les migrants qui viennent des pays d'Afrique autres que le Burkina Faso, la Guinée et le Nigeria ont au seuil de 1%, 58% moins de chance de rester au Mali dans les 12 prochains mois que leurs confrères burkinabè, guinéens ou nigérians. Par contre les migrants venus de la Guinée et du Nigeria n'ont pas de comportements différents de ceux venus du Burkina Faso de rester au Mali. Les citoyens des autres africains résidant au Mali sont donc plus enclins de partir que ceux des trois pays ci-dessus cités. Les burkinabè et les guinéens s'insèrent plus facilement au Mali grâce aux affinités socioculturelles et

linguistiques qu'ils partagent avec les maliens, ce qui fait qu'ils ont moins envie de quitter ce pays que les autres africains. Quant aux nigérians, leur rétention migratoire au Mali pourrait s'expliquer essentiellement par leur forte implication dans les activités économiques.

Comme nous l'avons remarqué au niveau descriptif, les migrants internationaux ayant une longue durée de séjour au Mali affichent leur volonté de rester encore davantage au Mali. En effet, les migrants qui ont une durée de séjour de moins de 6 mois au Mali ont, au seuil de 1%, 52% moins de chance de rester au Mali dans les 12 mois à venir que ceux ayant déjà passé plus de 12 mois au Mali. De même, les migrants ayant séjourné entre 6 à 12 mois ont, au seuil de 5%, 33 % moins de chance de rester au Mali dans les 12 mois à venir que ceux ayant déjà passé plus de 12 mois au Mali. Certains migrants séjournent plus dans leur localité d'accueil afin de maximiser leurs chances dans la recherche de l'or. En effet, pour être un bon orpailleur, encore faudra-t-il bien connaître le terrain de même que les us et coutumes du milieu. Le fait de séjournier donc longtemps au Mali ouvrent aux migrants un genre de fenêtre d'opportunité pour une meilleure exploitation aurifère. Certains migrants optent de changer de localité tout en restant au Mali ; ils veulent partir prospecter dans d'autres sites d'orpailage qui leur semblent plus rentables. Une durée de séjour longue, permettrait au migrant de créer davantage de contacts dans son milieu d'accueil ; toute chose qui pourrait en retour le pousser à rester encore dans sa résidence d'accueil dans l'espoir d'améliorer sa condition de vie.

Les résultats montrent que le fait de choisir le Mali comme destination finale n'a aucun effet sur la rétention des migrants au Mali. Autrement dit, les migrants ayant déclaré initialement que le Mali n'était pas leur destination finale ne présentent finalement pas plus de volonté de quitter ce pays que ceux qui estimaient dès le départ le Mali comme leur destination finale. Selon l'OIM (2023), le Mali est un pays à la fois de départ, de destination et de transit pour les migrants internationaux. Cela signifie que ce pays possède une certaine attractivité migratoire malgré la situation sécuritaire déficitaire et que les migrants qui y arrivent avec l'intention de poursuivre leur parcours migratoire vers d'autres pays peuvent changer d'avis une fois sur place. Leur pronostic de départ peut ainsi changer au vu des potentialités et opportunités éventuelles qu'offre ce pays à leurs yeux. Ce qui montre que la décision de rester au Mali dépend en fait du résultat d'un calcul fait par le migrant après son arrivée dans le pays.

Parmi les raisons ayant motivé les migrants à quitter leur pays d'origine pour le Mali, il y a la recherche d'un emploi, la réalisation d'activités commerciales et/ou les affaires ainsi que d'autres raisons non explicitées. Si les migrants venus pour raison de commerce ou des affaires n'ont pas de risques différentiels de rétention par rapport à ceux venus à la

recherche d'un emploi ; ceux venus pour d'autres raisons ont au seuil de 1%, 2,33 fois plus de chance de rester au Mali dans les 12 prochains mois que leurs homologues ayant quitté leur pays d'origine pour des raisons de recherche d'emploi. La rétention de ces migrants venus pour des raisons autres qu'économiques pourrait s'expliquer en partie par la réunification familiale au Mali ou par la recherche d'un refuge à cause du conflit armé ou de l'instabilité politique récurrente dans certains pays limitrophes comme le Burkina Faso et la Guinée.

En ce qui concerne la situation professionnelle actuelle du migrant, les résultats montrent qu'au seuil de 1%, les migrants dont la catégorie socioprofessionnelle est « patron ou employeur », ont 2,7 fois plus de chance de rester au Mali dans les 12 prochains mois que ceux qui sont « travailleurs indépendants » ou qui ont une autre situation d'emploi. Ceci pourrait s'expliquer par la rentabilité des activités menées par ces migrants patrons d'entreprises ou employeurs. En effet, ayant accéder au sommet de la hiérarchie professionnelle, ces migrants choisissent de rester encore au Mali pour faire fructifier leurs entreprises plutôt que de quitter ce pays pour aller ailleurs. Aussi, au seuil de 5%, les migrants qui sont des « employés », ont 35% plus de chance de rester au Mali dans les 12 prochains mois que ceux des migrants « travailleurs indépendants » ou ayant une autre situation d'emploi. L'attitude des migrants internationaux qui sont des employés, à vouloir rester encore au Mali plus que les travailleurs indépendants, pourrait s'expliquer éventuellement par l'existence d'un contrat de travail les liant à leurs employeurs. Si les clauses de leur contrat sont intéressantes, cela pourrait les inciter à rester sur place au Mali pour continuer de profiter davantage de leur situation professionnelle.

Parallèlement, les résultats de la régression logistique montrent que la possession par le migrant international, d'un document d'identification (carte d'identité, carte de séjour, passeport, etc.) n'a pas d'effet significatif sur leur rétention au Mali. Ce résultat pourrait s'expliquer par l'application par le gouvernement malien de la politique de la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO³. Les migrants résidant au Mali, s'ils sont

³ La CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) a été établie par le traité de Lagos signé le 28 Mai 1975 par quinze pays d'Afrique de l'Ouest dont le Mali. La libre circulation des personnes à travers les frontières est une priorité du *Programme d'intégration régionale* pour les États membres, principalement en raison des avantages commerciaux potentiels qui lui sont associés. Cette communauté des pays uest africains représente un outil puissant pour dynamiser la croissance économique et les compétences grâce aux voyages que les populations peuvent effectuer sans difficulté aux fins de commerce, de tourisme ou d'éducation. Un pays qui ouvre ses frontières ou dont la population est en mouvement, a tout à y gagner, comme l'illustre la récente croissance des envois de fonds à l'intérieur des pays membres. (cf. site web de la CEA:

originaires d'un pays membre de l'espace communautaire ouest africain ne craignent pas d'être expulsés par les autorités malienne même s'ils ne possèdent pas de document d'identité à jour. Dans cette condition, la possession d'un document d'indentification ne pourrait en aucun cas être un facteur répulsif des migrants sur le territoire malien. De même, la connaissance d'une personne au lieu d'accueil n'a pas d'influence sur la rétention des migrants au Mali. Ce qui pourrait être une des limites de la théorie du réseau migratoire selon laquelle les nouveaux migrants sont parfois orientés vers des entreprises employant d'anciens migrants (Lee, 1966; Gatugu et al., 2018).

La relation entre les migrants et les membres de leur communauté d'accueil a une influence sur leur rétention au seuil de 5%. En effet, l'analyse relève que les migrants ayant une relation acceptable avec leur communauté d'accueil ont 29,0% moins de chance de rester au Mali dans les 12 prochains que leurs confrères estimant avoir une bonne relation avec leur communauté d'accueil.

Le fait d'avoir déjà subi une violence, tout comme le fait de se sentir en sécurité (ou non) sont deux sentiments qui ont chacun au seuil de 10%, une influence sur la rétention des migrants au Mali. En effet, les migrants ayant connu une violence quelconque (verbale, économique, physique, psychologique, etc.) ont 58,0% plus de chance de rester au Mali dans les 12 prochains moins que leurs homologues qui n'ont pas connu de violence. De même, les migrants qui ne se sentent pas en sécurité ont 48,0% plus de chance de rester au Mali dans les 12 prochains moins que leurs homologues qui se sentent en sécurité. Ces deux résultats paraissent contraires aux attentes car l'insécurité et les actes de violence subis devraient amener les victimes à quitter leur lieu de résidence plutôt que le contraire. (Lee, 1966; Lututala, 2007).

Tableau 2 : Effets bruts et effets nets des caractéristiques des migrants internationaux sur leur rétention au Mali (2022)

Variables et leurs modalités	Effets bruts	Effet nets
Région d'accueil		Odds Ratio
Kayes	0,293(***)	0,3199044(***)
Koulikoro	1,000	1,000
Sikasso	1,336(**)	1,876726(***)
Sexe		
Homme	1,000	1,000
Femme	1,158(ns)	1,250859(ns)
Situation Matrimoniale		
Célibataire	1,000	1,000
En union	1,329(**)	1,002756(ns)

Variables et leurs modalités	Effets bruts	Effet nets
Groupe d'âge		
18-24 ans	0,820 ^(*)	1,161446 ^(ns)
25 et plus	1,000	
Niveau d'instruction		
Aucun	1,000	1,000
Primaire	1,070 ^(ns)	1,262203 ^(ns)
Secondaire et plus	0,514 ^(***)	0,6771648 ^(**)
Lieu de départ		
Burkina Faso	1,000	1,000
Guinée Conakry	1,411 ^(*)	0,8619731 ^(ns)
Nigéria	0,729 ^(*)	0,6981638 ^(ns)
Autres pays d'Afrique	0,561 ^(***)	0,4230822 ^(***)
Durée de séjour		
Moins de 6 mois	0,554 ^(***)	0,4844627 ^(***)
Entre 6 À 12 mois	0,652 ^(***)	0,6706405 ^(**)
Plus de 12 mois	1,000	
Destination finale		
Non	1.064 ^(ns)	0,9470383 ^(ns)
Oui	1.000	1,000
Raison de quitter le pays d'origine		
Recherche de l'emploi	1.000	1,000
Commerce/Affaire	1.016 ^(ns)	0,8147449 ^(ns)
Autres raisons	2.625 ^(***)	2,33063 ^(***)
Situation professionnelle actuelle		
Patron (e)/Employeur (se)	2.309 ^(***)	2,704473 ^(***)
Employé(e)	0.911 ^(ns)	1,35239 ^(**)
Travailleur indépendant	1.000	1,000
Autres	0.796 ^(ns)	1,144413 ^(ns)
Possession d'un document d'identification		
Non	0.751 ^(*)	0,7444209 ^(ns)
Oui	1.000	1,000
Connaissance d'une personne sur lieu d'accueil		
Non	1.025 ^(ns)	0,9345799 ^(ns)
Oui	1.000	1,000
Connaissance d'une violence		
Non	1.000	1,000
Oui	1.729 ^(**)	1,578952 ^(*)
Relation avec la communauté		
Bonne	1.000	1,000
Acceptable	0.762 ^(**)	0,710902 ^(**)
Se sentir en Sécurité		
Non	1.422 ^(*)	1,479731 ^(*)
Oui	1,000	1,000

^(ns) $p < 1$, ^(*) $p < 0.10$, ^(**) $p < 0.05$, ^(***) $p < 0.01$

Contribution des Variables Explicatives

Il s'agit donc de faire une hiérarchisation sur la base des facteurs ressortis de l'analyse explicative. Pour ce faire, le modèle global a été pris d'abord pour noter la valeur de son chi-deux et puis il s'est agi d'extraire une à une les variables déterminantes tout en remettant celle précédemment prise et noter à chaque fois la valeur du chi-deux correspondant. Ceci permet de calculer les contributions absolue et relative de chacun des facteurs explicatifs en utilisant les expressions mathématiques suivantes : $Ca = \chi^2_f - \chi^2_{f-i}$ et $Ci (\%) = \frac{(\chi^2_f - \chi^2_{f-i})}{\chi^2_f} \times 100$ où χ^2_f représente le Khi-2 du modèle final et χ^2_{f-i} celui du modèle sans la variable considérée. Par la suite, un classement par ordre croissant selon l'importance de la contribution relative est fait.

Il ressort d'après le tableau ci-dessous que la région de résidence est le facteur le plus déterminant de la rétention migratoire au Mali avec une contribution de 49,79% suivi dans l'ordre, de la durée de séjour du migrant (9,05%) et de son lieu départ (6,47%). Suivent ensuite, le niveau d'instruction (5,65%), la raison de quitter le pays d'origine (5,55%), la Situation professionnelle actuelle (5,30%), la relation avec la communauté d'accueil (2,63%) et enfin la connaissance d'une violence dans le lieu d'accueil et la variable «se sentir en sécurité » avec des contributions respectives de 1,51% et de 1,32%.

La contribution élevée de la région d'accueil s'expliquerait par les caractéristiques économiques et les conditions climatiques. Quant à la durée de séjour, sa contribution relative pourrait s'expliquer par l'intégration socio-professionnelle du migrant dans son lieu d'accueil. Pour le lieu de départ, cela s'expliquerait essentiellement par la situation sécuritaire et sociopolitique du pays de départ.

Tableau 3 : Contribution (%) des facteurs de rétention des migrants internationaux au Mali

Variable	Khi-2 du modèle final (χ^2_f)	Khi-2 du modèle sans la variable (χ^2_{f-i})	Contribution absolue (%)	Contribution relative (%)	Rang
Région de d'accueil	246,87	123,95	122,92	49,79	1
Dure de séjour	246,87	224,53	22,34	9,05	2
Lieu de départ	246,87	230,89	15,98	6,47	3
Niveau d'instruction	246,87	232,93	13,94	5,65	4
Raison de quitter le pays d'origine	246,87	233,16	13,71	5,55	5
Situation professionnelle actuelle	246,87	233,78	13,09	5,30	6
Relation avec la communauté d'accueil	246,87	240,37	6,5	2,63	7
Connaissance d'une violence	246,87	243,13	3,74	1,51	8
Se sentir en sécurité	246,87	243,63	3,24	1,31	9

Conclusion

Malgré la crise sécuritaire et l'instabilité sociopolitique au Mali, les données de l'enquête sur la présence des migrants au Mali relèvent que parmi les migrants interrogés, 70% envisagent de rester au Mali dans les 12 prochains mois. Cette proportion a nécessité la question de recherche de savoir quelles sont les caractéristiques socioéconomiques et démographiques qui motivent cette rétention migratoire ? Il ressort de notre analyse (régression logistique binomiale) que parmi les 15 variables explicatives, 9 ont une influence significative sur la rétention des migrants au Mali dans les 12 prochains mois. Le calcul de la contribution relative montre que la région d'accueil se positionne en tête avec 49,79% de contribution dans l'explication de la rétention des migrants, suivie de la durée de résidence (9,05%) et le lieu de départ (6,47%).

Au regard de ces résultats, il serait intéressant de réaliser une étude mult;niveau en prenant en compte les caractéristiques contextuelles afin d'expliquer la forte contribution de la variable « région d'accueil ». Pour cela, nous recommandons aux institutions commanditaires de l'enquête sur la présence des migrants au Mali de prendre en compte les caractéristiques communautaires dans les questionnaires de l'enquête.

Conflit d'intérêts : Les auteurs n'ont signalé aucun conflit d'intérêts.

Disponibilité des données : Toutes les données sont incluses dans le contenu de l'article.

Déclaration de financement : Les auteurs n'ont obtenu aucun financement pour cette recherche.

References:

1. DIAKITE, N. (2017). Travailleurs migrants au Mali : Etat des lieux (p. 39).
2. GATUGU, J., MANÇO, A. A., & OUMAROU, K. M. A. (2018). Réseaux sociaux et insertion socioprofessionnelle des migrants : Rôles des « dispositifs relationnels » en Europe et en Amérique du Nord. 13.
3. INSTAT, & OIM. (2022). Enquête sur la présence des migrants dans les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso (p. 41). Organisation internationale pour les migrations.
4. LUTUTALA M. B. (1995). Les migrations africaines dans le contexte socioéconomique actuel : une revue critique des modèles explicatifs, in Gérard Hubert et Piché Victor, La sociologie des

- populations, Montréal : PUM/AUPELF/URÉF : pp 391-416. EE, S. E. (1966). A Theory of Migration. Vol. 3(No. 1), 47-57.
5. LUTUTALA, M. B. (2007). Les migrations en Afrique centrale : caractéristiques, enjeux et rôles dans l'intégration et le développement des pays de la région. 27.
 6. SIMMONS, DIAZ-BRRIQUET A., LAQUIAN S., APRODICIO A. (1978). Évolution sociale et migration interne en Afrique. 55